



ENTENTE DES 6 LIGUES DU NORD DE LA LOIRE

CONSTAT DE DÉSACCORD AVEC LES DÉCISIONS DE LA F.F.S.B. À L'ATTENTION DES LICENCIÉS DES 6 LIGUES AU NORD DE LA LOIRE

Le 28 février 2024

Bonjour à tous.

Le 9 décembre 2023, les Présidents des Ligues Boulistes Régionales des Hauts-de-France, de l'Île de France, du Centre-Val de Loire, de la Bretagne Pays de Loire, du Grand Est et les Présidents des Comités Boulistes Départementaux de la Normandie et des ligues précitées ont adressé à Madame Amélie OUDEA-CASTERA, Ministre des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques un courrier d'alerte sur la politique sportive de notre Fédération.

Les motifs de cette alerte consistaient en la perte importante de qualifiés de nos ligues dans les différents Championnats de France en 2023/2024, l'impossibilité pour nos licenciés d'accéder aux divisions nationales faute de moyens financiers et de quotas de qualifiés suffisants, et la perception de délaissement de nos ligues de la part de la F.F.S.B.

Nous avons reçu de la part de la cheffe de cabinet de Madame OUDEA-CASTERA une réponse nous informant que Madame la Ministre avait pris connaissance de nos préoccupations, et que notre courrier avait été transmis à Madame Fabienne BOURDAIS, directrice des Sports, pour qu'elle procède à l'examen de la situation que nous avons exposée. Vous trouverez la réponse du Ministère des Sports en annexe 1.

Les 3 et 4 février 2024 s'est tenue l'Assemblée Générale de la F.F.S.B. à Mâcon.

Les représentants des 6 petites ligues boulistes régionales situées au nord de la Loire, à savoir les ligues **Bretagne Pays de Loire, Centre Val de Loire, Normandie, Île de France, Hauts de France et Grand Est regroupant 30 CBD** s'étaient réunis plusieurs fois auparavant pour s'indigner de la perte importante et injustifiée des quotas de qualifiés attribués à nos ligues dans les championnats de France 2024, obligeant nos joueurs et équipes à participer à des qualificatifs inter-régionaux coûteux et fatigants avec des ligues limitrophes.

Nous vous précisons que cette perte de qualifiés des 6 ligues du Nord de la France se chiffre à **21 qualifiés, soit plus de 17% des qualifiés 2023**. Vous trouverez ci-joint en annexe 2 les calculs qui le démontrent.

Lors de l'AG de la Ligue d'Île-de-France, à laquelle assistait le Président de la F.F.S.B. Bernard DAUBARD, le président francilien Franck BERUDI lui avait déjà demandé avec force qu'il revienne sur cette perte de qualifiés. Il n'avait pas répondu.

TSVP

Missionné par les représentants des 6 ligues pour exprimer lors de l'A.G. de la F.F.S.B. leur irritation collective, Michel Marchand a exprimé dès le début de l'A.G. nos principaux motifs de contestation :

- la perte importante de qualifiés dans nos ligues,
- la disparition de la catégorie M2 dans nos régions faute d'un découpage adapté du territoire,
- le manque de soutien et de moyens accordé à nos territoires par la Direction Technique Nationale dont les préoccupations prioritaires vont à l'élite et à ce qui va bien, mais pas aux territoires boulistes en souffrance, donc les nôtres,

en demandant que la F.F.S.B. y remédie. Vous trouverez en annexe 3 le texte de son intervention.

Le Président DAUBARD a renvoyé d'abord sa réponse à ses conclusions, mais ses conclusions ne nous ont strictement rien apporté de positif sinon... l'annonce de la tenue d'États Généraux en avril 2024. Ces États Généraux sont bien sûr une manière de faire passer la pilule de la perte de nos qualifiés, une mascarade. Ce n'est pas en fin de mandat qu'il faut demander l'avis des licenciés. Il aurait fallu le faire au début, et agir pendant la mandature.

Nous sommes donc au regret de vous dire que de nombreux qualificatifs interrégionaux pour les CDF vous seront imposés en 2024, et que nous doutons beaucoup qu'un plan de développement concret de nos CBD vous soit proposé.

Le Président DAUBARD s'est félicité de la stabilisation du nombre de licenciés France en 2022/2023, mais il lui a été rappelé que pendant ces 12 mois **nos 6 ligues ont perdu 4 % de leurs effectifs**.

Nos territoires ne vont pas bien, et on voit ainsi se confirmer **une France bouliste à deux vitesses**, avec quelques ligues qui font l'objet de toutes les attentions de la F.F.S.B., et de l'autre tout le reste du territoire français qui souffre, sans que ce constat n'incite la F.F.S.B. à l'aider particulièrement, bien au contraire.

Nous avons bien pris soin de dire que nous ne visions pas la ligue Aura, dont le quota de qualifiés est inférieur aux participations dans ses qualificatifs départementaux et régionaux, mais nous avons essuyé cependant quelques remarques désobligeantes d'un ou deux de ses représentants, l'ancien président Philippe Coquet qualifiant même notre réclamation de querelle inutile. Pour eux, nous devrions sans doute nous taire : nous sommes quantité négligeable.

Mais avec de telles considérations, **la boule lyonnaise ne concernera bientôt plus que la région lyonnaise**, et les Championnats de France n'auront plus de France que le nom.

Ayant perdu toute illusion quant à notre quota 2024 de qualifiés, nous allons nous concerter entre les représentants des 6 ligues du nord pour étudier une réponse appropriée.

D'ores et déjà, à **compter de la saison 2024/2025**, nous avons décidé de mettre en place :

- un championnat des 6 ligues regroupant 64 équipes Triple en M4 M3 (catégorie unique) qualifiées via des championnats départementaux (1 représentant minimum par CBD),
- un championnat des 6 ligues regroupant 32 équipes Double en F4 F3 (catégorie unique) qualifiées via des championnats départementaux (1 représentant minimum par CBD).

Vous trouverez en annexe 4 un document de présentation de ces 2 championnats.

Nous regrettons de ne pas avoir réussi à obtenir plus pour vous.

Bien sportivement,

Les Présidents des 6 ligues et des 30 CBD au nord de la Loire